



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000140

Séance du mercredi 20 décembre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 6.1) **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.2), Patrick BOURQUE, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'au rapport 6.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI (à partir du rapport 1.1.2), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.2.6), Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 6.2), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 6.2), Corinne TISSIER, **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET (jusqu'au rapport 6.2) **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champagny :** Claude VOIDEY (représenté par Louis CORLET) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Jean-Marie DELACHAUX **Chaucenne :** Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 1.2.1) **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENO **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 6.2) **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER (à partir du rapport 1.1.2) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Richard SALA (représenté par François LOPEZ) **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 6.2) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT (à partir du rapport 1.1.2) **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (représenté par Michel CARTERON) **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 9.2) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE (à partir du rapport 1.1.2) **Pugy :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.2) **Routelle :** Claude SIMONIN (jusqu'au rapport 9.2) **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET

Étaient absents : **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN, **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Nicole WEINMAN **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Gérard VALLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Roche lez Beaupré :** Michel SCHNAEBELE **Thise :** Claude BULLY **Thoraie :** Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : J-C Chevailler (à partir du rapport 7.1), C. Comte-Deleuze, Y-M Dahoui, V. Fuster, A. Ghezali (jusqu'au rapport 1.1.1), P. Guinchard, B. Lambert, M. Loyat, A. Menetrier, D. Poissenot (à partir du rapport 7.1), Roignot (jusqu'au rapport 6.2), D. Tetu (à partir du rapport 7.1), P. Jacquet (à partir du rapport 7.1), B. Astric, J-P Dillschneider (jusqu'au rapport 1.1.1), D. Paris, P. Duchezeau,

Mandataires : D. Baud (à partir du rapport 7.1), M. Josse, B. Falcinella, F. Fellmann, D. Poissenot (jusqu'au rapport 1.1.1), J-L Fousseret, J. Rosselot, J-C Roy, C. Lime, S. Jeannin (à partir du rapport 7.1), J-C Chevailler (jusqu'au rapport 6.2), N. Dahan (à partir du rapport 7.1), P. Chaney (à partir du rapport 7.1), M. Poulet, A. Avis (jusqu'au rapport 1.1.1), C. Préioni, M. Cottiny,

Objet : Ordiclasse et connexion des maternelles

Ordiclasse et connexion des maternelles

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire	
OB 2007 Imputation : 20 et 011.33	Montant OB 2007 : 134 800 € (ordiclasse et maternelles) Montant des opérations : 134 800 € (à affiner en fonction du nombre d'écoles concernées) Solde après cette opération : 0 €

Résumé :

Ce rapport propose un bilan de l'opération ordiclasse, qui à ce jour remplit ses objectifs (la grande majorité des écoles élémentaires de l'agglomération sont connectées au réseau), la nécessité de mise à jour de cette opération, ainsi que ses perspectives d'enrichissement.

Il est par ailleurs proposé de lancer l'action complémentaire portant sur la connexion des écoles maternelles.

I. Ordiclasse

⇒ **Bilan fin 2006**

Aspects quantitatifs et techniques

Sur 46 écoles élémentaires (hors Ville de Besançon) :

- 38 écoles sont connectées
- 8 écoles ne sont pas connectées

Par ailleurs, en raison de leur appartenance à un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) dépassant sur le périmètre de l'agglomération, 2 écoles hors agglomération ont également été connectées.

Voir liste ci-jointe.

Les difficultés techniques signalées portent principalement sur l'absence de connexion ADSL sur les Communes d'Osselle et de Vorges les Pins, qui ralentit voire limite l'utilisation des outils en place.

Parmi les écoles non connectées, à signaler que la Commune d'Amagney envisage de solliciter l'adhésion au réseau ordiclasse pour son école une fois celle-ci installée dans son nouveau groupe scolaire en construction.

Aspects qualitatifs et pédagogiques

Le bilan dressé par l'Inspection Académique est positif sur le plan pédagogique.

Le réseau a permis en 2006 de tisser des liens entre les écoles notamment via « les défis » lancés par les animateurs informatiques de l'Inspection. (pour information, le premier défi a porté sur des questions relatives au territoire du Grand Besançon, cf. article dans le magazine de l'agglomération de septembre 2006).

Les équipements mis en place facilitent également le passage du Brevet Informatique et Internet par les élèves de CM2.

Par ailleurs, la commission culture et sport de la CAGB explore également des pistes de travail permettant d'animer et d'utiliser ce réseau :

- proposition de l'association Pavé dans la Mare d'utiliser l'informatique dans le cadre d'un projet d'animation autour de l'art contemporain à l'attention des scolaires ;
- réflexion en cours sur la contribution du Grand Besançon à la démarche UNESCO (coordonnée par la commission tourisme) : utilisation du réseau ordiclasse pour diffuser de l'information, développer des projets pédagogiques, etc.

Enfin, la configuration préconisée de 3 ordinateurs dans les classes se révèle très pertinente car elle permet une intégration de l'utilisation de l'outil informatique dans le déroulé du travail pédagogique, à la différence d'une salle informatique dont l'utilisation est plus contrainte (déplacement des élèves et nécessité d'un double encadrement, l'informatique identifié comme une activité en soit, plus que comme un outil...).

↳ Perspectives

Renouvellement des postes

Contenu : afin de pouvoir rester compatible avec le système d'exploitation (XP) et les logiciels mis à disposition et alimentés par le serveur du service informatique, les postes informatiques mis en place dans les écoles devront être progressivement renouvelés par les Communes sur les 3 ans à venir. Le coût de ce renouvellement se monte à environ 100 € par poste. Une première tranche serait à envisager en 2007. Afin de soutenir les Communes dans cette voie, il est proposé que la CAGB remette gratuitement aux écoles connectées du réseau des postes informatiques en sa possession (suite au renouvellement de postes en interne, ceux remplacés n'ont pas encore été affectés).

Coût estimatif pour la CAGB : don de postes + souris et claviers (valeur résiduelle).

Calendrier : 2007.

Distribution de CD Rom éducatifs

Contenu : afin de permettre un accès facilité à différents logiciels informatiques, le projet proposé porte sur la distribution aux écoles d'un CD Rom comprenant des logiciels libres gratuits mis à disposition des élèves des écoles élémentaires (logiciels pour : application numérique, éducation artistique, images et sons, histoire-géographie, géométrie, français, outils bureautiques, jeux éducatifs, logiciels de compression et de décompression, logiciel permettant de créer des documents PDF, traitement d'image, navigateur internet, pare-feu, musique et vidéo, etc.)

Coût estimatif pour la CAGB : environ 5000 € (1€ / CD Rom).

Calendrier : 2007.

D'autres pistes à creuser

D'autres pistes sont à creuser pour l'avenir : extension du cartable électronique mise en place à Besançon sur l'agglomération, tableau blanc informatique, accès au web-tv... mais ne semblent pas encore suffisamment mûres.

II. Connexion des maternelles

La connexion des maternelles prévue par la CAGB pourrait s'envisager sur l'année 2006-2007, avec une installation à compter de janvier 2007.

La liste des écoles, le nombre de classes et les effectifs sur l'année 2006-2007 ont été sollicités auprès de l'Inspection Académique.

La configuration recommandée est plus légère que pour ordiclasse. Elle est la suivante : 3 postes indépendants par classe (sans mise en réseau via un serveur), ainsi qu'un poste pour la direction (si inexistant).

Démarche de travail

La démarche de travail proposée :

Fin de l'année 2006 :

- recensement des écoles maternelles, puis identification des Communes et des écoles intéressées, (service tourisme-culture-sport).

Premier semestre 2007 :

- diagnostic de l'existant, préconisation, appui à la commande (service informatique) ;
- délibération de la Commune ;
- acquisition du matériel par la Commune et des logiciels par la CAGB ;
- installation par le service informatique.

Modalités juridiques et financières

En terme de règles juridiques et financières, dans la logique et la continuité de la délibération intervenue pour ordiclasse le 15 mai 2003 sur la répartition des compétences, elles s'appliqueraient ainsi :

↳ Le service informatique commun Ville-CAGB assure pour ce qui concerne ORDICLASSE, les prestations suivantes :

- diagnostic, définition des besoins, installation et évolution du réseau ;
- connexion intranet ;
- commande et installation des logiciels ;
- formation, assistance, maintenance.

↳ La Commune prend en charge financièrement :

- l'acquisition du matériel, postes, imprimantes, respectant la configuration préconisée ;
- la prestation de maintenance du matériel par le service informatique.

↳ La CAGB prend en charge financièrement :

- la prestation de diagnostic, d'appui à la commande, d'installation ou de mise à niveau d'un réseau d'ordinateurs configurés ;
- la prestation d'accès à l'intranet ;
- les logiciels éducatifs, leur installation, et leur mise à jour ;
- la prestation de formation des enseignants, d'assistance téléphonique ;
- l'évolution et l'enrichissement du système ;

et s'engage à faire l'avance pour l'ensemble des Communes du coût de la maintenance l'année N et à demander ensuite son remboursement auprès des Communes l'année N+1.

Coût estimatif :

Les éléments suivants sont prévus au PPIF 2007-2010 de la CAGB pour la connexion des écoles maternelles.

Dépenses d'Investissement : 10 000 € en 2007, puis 5000 € en 2008, 2009, 2010.

Dépenses de Fonctionnement : 8 800 (installation) + 6000 € (avance maintenance) en 2007, 6000 € (avance maintenance) en 2008, 2009, 2010.

Recettes de Fonctionnement : 6000 € en 2007, 6000 € en 2008, 2009, 2010 (remboursement maintenance).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les perspectives proposées pour ordiclasse (don d'un poste informatique par la CAGB aux écoles connectées, distribution aux écoles de CDROM proposant des logiciels libres éducatifs à destination des élèves),
- le lancement de la connexion des écoles maternelles selon les principes juridiques et financiers proposés,

dans le cadre des crédits prévus aux Orientations Budgétaires 2007 et au PPIF 2007-2010.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 26 DEC. 2006

TABLEAU DE SUIVI ORDICLASSE (au 31/10/06)

	Ecoles (sites)	Communes concernées
1	Mamirolle	Mamirolle La Chevillotte Le Gratteris
2	Montfaucon	Montfaucon
3	Pouilley les Vignes	(SIVOS de la Lanterne) Pouilley les Vignes Champvans les Moulins Champagney
4	Avanne Aveney	Avanne Aveney Rancenay
5	Roche lez Beauré	Roche lez Beauré
6	Serre les Sapins	Serre les Sapins
7	Chemaudin	Chemaudin
8	Novillars	Novillars
9	Boussières	Boussières
10	Chalezeule	Chalezeule
11	Osselle	(SIVOS des 3 moulins)
	Roset-Fluans	Routelle
12	Beure	Beure
13	Nancray	Nancray
14	Vaire Arcier	Vaire Arcier
15	Pugey	Pugey
16	Larnod	Larnod
17	Châtillon le Duc	Châtillon le Duc Tallenay
18	Deluz	Deluz Laissey
19	Saône	Saône
20	Vorges les Pins	Vorges les Pins
21	Buzy	Busy
22	Miserey Salines	Miserey Salines
23	Pirey	Pirey
24	Franois	Franois
25	Dannemarie sur Crête	(SIVOS) Dannemarie sur Crête
26	Dannemarie sur Crête	Veslmes Essart
27	Auxon -Dessous	(SIVOS des Auxons) Auxon Dessous Auxon-Dessus
28	La Veze	La Veze
29	Marchaux	Marchaux Chadeufontaine Brallans
30	Fontain	Fontain Arguel
31	Mazerolle le Salin	SIVOS
32	Vaux les Prés	Mazerolle le Salin Vaux les Prés Pouilley Français Villers-Buzon
	Pouilley Français	
33	Morre	Morre
34	Thise	Thise
35	Gennes	Gennes
36	Noironte	RPI
37	Audeux	Audeux
38	Chaucenne	Noironte Chaucenne
39	Pelousey	Pelousey
40	Amagney	Amagney
41	Torpes	Torpes
42	Montferrand le Château 1	Montferrand le Château Thoraise
43	Montferrand le Château 2	
44	Thoraise	
45	Granfontaine	Granfontaine
46	Ecole Valentin	Ecole Valentin



écoles connectées



écoles non connectées